



**AVIS PUBLIC**  
**Comité de dérogation mineure**  
**Canton de Champlain**  
**2014-2018**

Le canton de Champlain est à la recherche de personnes afin de combler les cinq (5) postes au sein du Comité de dérogation mineure du canton de Champlain pour le mandat du Conseil 2014-2018.

Le Comité de dérogation a le pouvoir en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*, de tenir des audiences publiques et de prendre des décisions sur les demandes soumises au Canton pour des dérogations mineures aux dispositions du règlement de zonage municipal.

Tous les détails et mandat concernant chacun de ce comité se retrouvent au bureau municipal, au 948 est, chemin Pleasant Corner, Vankleek Hill (Ontario) K0B 1R0.

Les personnes intéressées doivent être:

- citoyen(ne) canadien(ne);
- résidant(e) du canton de Champlain;
- âgé(e) de plus de 18 ans; et
- bilingue (français/anglais).

Les personnes intéressées doivent obtenir le formulaire de demande intitulé « Nomination au Comité de dérogation » au canton de Champlain (ou au site Web : [www.champlain.ca](http://www.champlain.ca)) et le soumettre, dûment rempli, au plus tard le **4 février 2015**, à l'attention de:

Alison Collard, Greffière  
Canton de Champlain  
948 est, chemin Pleasant Corner  
Vankleek Hill ON, K0B 1R0

Les renseignements personnels sont recueillis conformément à la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*, de 1990.

Pour de plus amples renseignements à ce sujet, vous êtes priés de communiquer Alison Collard, greffière, au 613 678-3003, du lundi au vendredi, entre 8h30 et 16h30.